

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 22
votants : 27
Absent : 0

Pour : 22
Contre : 5
Abstention : 0

L'an deux mille dix-sept
le vingt-huit du mois de mars à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 22 Mars 2017.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe
MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/
Jean-Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI / Delphine
BOLLARO/ Taoufik FATFOUTA/ Christine DECORDIER/ Martine DUNOYER DE
SEGONZAC/ Jean-Yves LESSATINI/ Gracienne DODAIN/Sonia CHAKROUNI /
Marc LEROY

PROCURATIONS : Philippe JANIN à Jean-Marc GIMENEZ/ Jean-Luc CAMBRA à
Charles BEVACQUA / Eddie DEGIOVANNI à Monsieur le Maire / Pierre VESTRI à
Marc LEROY/ Régine RODRIGUEZ à Delphine BOLLARO.

ABSENT :

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

oo

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant le résultat à la clôture de l'exercice 2016 :

-Section de fonctionnement :

Résultat cumulé fin 2016 (comprenant le résultat de l'exercice 2016 et le
résultat reporté des exercices antérieurs) + 183 427,23€

-Section d'investissement :

Résultat cumulé fin 2016 (comprenant le résultat de l'exercice 2016 et le
résultat reporté des exercices antérieurs) + 552 246,87 €

Compte-tenu que la section d'investissement termine avec un résultat de
+552246,87 euros.

Il est **décidé** au Conseil municipal, après en avoir délibéré, de réaffecter
l'intégralité du résultat de la section de fonctionnement à l'article 002 pour un
montant de 183 427,23 €.

N° 023/2017

OBJET : Finances

**Affectation du résultat
2016.**

Compte-rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le : 31/03/ 2017
et publication en mairie le :
03/04/ 2017

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



Robert NARDELLI
Maire de DRAP